



# L'égalité des genres dans l'économie numérique

## Questions émergentes

Anita Gurumurthy, Nandini Chami, Cecilia Alemany Billorou

## Table des matières

Résumé.....	2
1. Les enjeux.....	2
2. Les questions à considérer.....	5
2.1 Des vies et des moyens de subsistance en état de siège .....	5
2.2 Le renversement des acquis en matière d'égalité des genres et tendances vers la précarité.....	6
2.3 Le buzz insidieux sur le commerce numérique et les flux de données.....	8
2.4 L'extractivisme des données comme une route vers la colonisation des corps.....	9
2.5 Le déficit démocratique dans l'élaboration des normes internationales.....	10
3. Le nouvel agenda pour l'égalité des genres.....	11
3.1 Cadres juridiques et institutionnels pour les droits des femmes dans l'économie des plateformes.....	11
3.2 Cadres alternatifs de gouvernance des données pour contrer les modèles extractivistes.....	12
3.3 Surmonter le déficit démocratique dans l'élaboration des normes de l'économie numérique mondiale.....	12
4. Note de fin : vers une vision féministe de la justice numérique.....	14

## Résumé

L'économie mondiale est le témoin de l'essor des plateformes en ligne qui, lesquelles ont émergé comme une force dominante contrôlant le marché et les interactions sociales. Le phénomène de « plateformisation » transforme la production, la distribution et la reproduction sociale en renforçant la concentration du pouvoir économique et social entre les mains des entreprises du numérique et des pays du Nord.

Sur ce terrain économique en voie d'ubérisation, les plateformes en ligne sont devenues des suzerains néoféodaux bénéficiant d'un régime d'extraction brutale de données. Grâce à des renseignements recueillis à partir d'ensembles de données vastes et variés, qui sont le principal moteur des innovations adaptées au niveau local et du marketing ciblé, ces sociétés sont en capacité de monopoliser les marchés. Dans des secteurs comme l'agriculture, elles peuvent créer des dépendances, en verrouillant les pratiques de subsistance locales des femmes des pays du Sud dans des chaînes d'approvisionnement gérées par des entreprises et en leur ôtant le contrôle des terres.

Les gains durement acquis en matière d'égalité des genres en termes de rémunération et de statut d'emploi sont menacés par le déplacement d'emplois automatisés dans divers secteurs, alors même que l'État providence s'affaiblit. Dans les négociations commerciales, l'hémisphère Nord soutient le commerce électronique, arguant que cela créera des opportunités aux femmes entrepreneurs des pays en développement. C'est là un « hareng rose » qui détourne l'attention des véritables problèmes que posent les disparités entre les sexes en matière de capacités techno-sociales et les défis socioéconomiques plus vastes auxquels sont confrontées les entreprises féminines. La rhétorique selon laquelle « la non-gouvernance est une bonne gouvernance », qui a gagné en importance dans l'arène discursive du numérique, exacerbe également les défis.

Reconquérir les technologies numériques et définir un agenda de développement féministe dans un contexte post-humain est une tâche urgente. Compte tenu de cet impératif, ce document présente une feuille de route stratégique axée sur de nouveaux cadres juridiques et institutionnels et des modèles de gouvernance des données pour contrer l'extractivisme des données et l'exploitation des femmes et envisager des approches de développement fondé sur les données qui bénéficient aux femmes du Sud. L'espoir est que des actions dans ces deux domaines puissent nous aider à élaborer un nouveau contrat social global pour l'économie numérique, fondé sur l'éthique féministe.

## 1. Les enjeux

Le paradigme numérique transforme le monde tout comme le paradigme industriel l'avait transformé il y a plus d'un siècle. La société en réseau, comme est souvent appelé ce paradigme émergent, requiert un nouvel inventaire à travers un prisme féministe. Cet article met l'accent sur les liens entre l'économie mondiale et les technologies numériques, en explorant la manière dont les relations économiques et l'activité économique sont réorganisées par l'avènement des plateformes et de l'intelligence fondée sur les données. Il examine la façon dont les sociétés numériques transnationales ont un impact négatif sur l'autonomie et le bien-être des femmes marginalisées dans les pays du Sud. Faisant valoir que cette situation est exacerbée par le déficit de gouvernance

démocratique de l'économie numérique<sup>1</sup> et offrant une vision féministe tournée vers l'avenir, cet article plaide pour une transformation institutionnelle du niveau mondial au niveau local.

Aujourd'hui, l'économie mondiale est en voie d'ubérisation rapide, les plateformes en ligne émergent comme les principaux moteurs de ce processus. Alors que nous entrons dans la quatrième révolution industrielle, les relations de production et de reproduction sociale se restructurent à l'échelle mondiale. Comprendre et répondre à ce changement, de sorte que les infrastructures matérielles de ce paradigme émergent puissent être orientées à des fins de transformation, est une tâche urgente pour le féminisme. Selon le rapport d'analyse de l'innovation 2017 d'ING, cinq des dix plus grandes sociétés cotées au monde en termes de capitalisation boursière<sup>2</sup> sont des plateformes en ligne.

Entre 2014 et 2016, notamment, les revenus des cinq plus grandes sociétés de plateforme aux États-Unis ont augmenté plus de trois fois plus rapidement que le produit intérieur brut (PIB) national<sup>1</sup>. Les plateformes en ligne tirent leur pouvoir extraordinaire de la création et du contrôle des écosystèmes en réseau qui prennent en charge les « connexions essentielles » pour les interactions sociales et commerciales, profitant de l'effet de réseau<sup>ii</sup>.

En conservant et en consolidant cette position dominante, les plateformes en ligne misent sur l'extraction de données ou « l'extractivisme de données »<sup>iii</sup> comme un tremplin pour créer une intelligence numérique globale, leur permettant de réorganiser complètement les activités et les structures économiques et sociales.

Cela est vrai pour tous les secteurs - de la vente au détail, la santé, l'automobile, à l'industrie, l'agriculture et la finance<sup>iv</sup>, augurant d'un avenir où tous les secteurs feront partie de l'économie numérique. Les définitions historiques des secteurs primaire, industriel et des services sont en train d'être transformées de sorte que la logique conventionnelle des chaînes de valeur mondiales cède la place à l'imbrication des activités économiques dans la plateformes<sup>3</sup> et la financiarisation<sup>4</sup>.

Par exemple, le Vision Fund de 100 milliards USD de Soft Bank, destiné au financement des plateformes en ligne et des start-ups numériques, a été perçu comme modifiant la relation conventionnelle entre les entreprises technologiques et les marchés financiers. Ces dernières années, la banque a investi dans des plateformes technologiques majeures telles qu'Uber, Didi Chuxing et

---

1 L'économie numérique est le réseau mondial d'activités économiques et de transactions rendues possibles par les technologies numériques. Aujourd'hui, il n'y a pas de secteur qui ne soit pas touché par les composants numériques. Le secteur industriel intègre la numérisation de la production à l'accès au marché. Même le secteur agricole dispose désormais de technologies d'intelligence artificielle pour soutenir les intrants et les pratiques de commercialisation.

2 La capitalisation boursière est la valorisation globale d'une entreprise fondée sur le cours actuel de ses actions et le nombre total d'actions en circulation sur le marché.

3 La plateformes est le phénomène selon lequel les plateformes numériques - construites sur les économies d'échelle en réseau - deviennent les connexions essentielles pour les interactions sociales et commerciales. Les entreprises transnationales, qui possèdent et exploitent ces plateformes, acquièrent une puissance économique démesurée en annexant de plus en plus de connexions au réseau et en facturant des rentes de monopole aux utilisateurs. Le modèle commercial de ces plateformes est passé de la publicité à l'exploitation et à la monétisation des données des utilisateurs pour créer des solutions d'intelligence numérique largement applicables dans différents secteurs économiques.

4 La financiarisation est le processus de réorganisation économique dans lequel l'intégration des activités économiques au marché des capitaux devient plus importante que la production matérielle réelle de biens et de services. Cela se traduit par la titrisation des flux de revenus futurs attendus des projets commerciaux en cours. Les nouveaux instruments financiers créés par les gouvernements et les banques d'investissement sont ainsi négociés sur le marché de la finance mondiale.

Alibaba, ainsi que dans des acteurs émergents tels que Flipkart et PayTM. De fait, sa participation de 28% dans Alibaba a une valeur de marché supérieure à sa propre capitalisation<sup>v</sup>. Elle verse également de l'argent dans des plateformes en ligne qui n'ont pas encore réussi à atteindre le seuil de rentabilité - la plus célèbre étant sa transaction de décembre 2017 avec Uber. Cela a suscité des craintes quant à l'émergence d'un lien insoutenable entre Big Tech et Big Finance, qui pourrait déclencher un autre cycle de croissance et de récession<sup>vi</sup>.

Une nouvelle ère de colonisation numérique est à nos portes, où la course acharnée aux données pour construire des infrastructures numériques alimente le capitalisme de la surveillance<sup>vii</sup> et les démocraties illibérales. Alors que le rôle des données pour le développement durable devient sans équivoque, les discussions sur sa gouvernance dans l'orthodoxie politique mondiale semblent paradoxalement valoriser la rhétorique des flux de données transfrontaliers illimités dont Big Tech a désespérément besoin pour consolider le marché.

Le contrôle discursif n'en est qu'une dimension. L'impunité de Big Tech rend cette situation encore plus effrayante<sup>viii</sup>. Les plateformes jouent des lois en vigueur dans les différentes juridictions dans lesquelles elles opèrent, que ce soit pour de l'évitement fiscal (comme Google et son « double sandwich irlandais et hollandais ») ou pour des manœuvres anticoncurrentielles clandestines. Ces manipulations ne sont mises en lumière qu'occasionnellement et, souvent, les sanctions imposées par les États, en particulier dans les pays du Sud, ne sont pas suffisamment dissuasives. En outre, de nombreux pays en développement considèrent les exonérations fiscales comme l'une des rares mesures incitatives qu'ils peuvent proposer pour attirer des sociétés transnationales sur leur territoire. L'alliance impie entre le pouvoir de l'État et des entreprises dans la mise en place d'un réseau de surveillance ultime, souvent appelé « panspectre<sup>5</sup> numérique », contribue au pouvoir incontrôlé des plateformes et à l'atteinte aux droits et aux libertés de la citoyenneté<sup>ix</sup>.

### **Les féministes doivent examiner de manière critique la plateformes du quotidien et la financiarisation totale.**

Dans cette nouvelle ère de plateformes du quotidien et de financiarisation totale<sup>x</sup>, les débats internationaux sur le développement semblent produire une vision instrumentale désinvolte des technologies numériques et des droits des femmes. L'ordre économique émergent appelle un engagement renouvelé en faveur des agendas jumeaux de l'équité des genres et de la justice économique. Les critiques féministes du déterminisme technologique ont montré comment les discours élogieux dissimulent le pouvoir social niché dans la technologie. En tant que forces socialement re-constitutives, les technologies numériques doivent être vues à travers le prisme de leur intégration dans les structures de pouvoir dominantes. De même, le déterminisme social doit également être évité. Le moment numérique doit être dévoilé pour expliquer comment son empreinte sous la forme de l'intelligence numérique amène un changement d'une ampleur et d'une rapidité inconnues jusqu'à présent et, parfois, dangereusement inconnues.

---

5 Le panspectre (*panspectron*) est un concept forgé par Manuel DeLanda dans son livre *War in the Age of Intelligent Machines* (1991) qui fait référence à un mode de surveillance fondé sur la compilation de données (il diffère en cela du panoptique de Foucault qui renvoie à une surveillance orchestrée par des hommes).



## 2. Les questions à considérer

### 2.1 Des vies et des moyens de subsistance en état de siège

L'économie numérique néo-féodale rappelle la sous-inféodation, un système colonial dans lequel les droits de propriété conférés à l'aristocratie terrienne étaient subordonnés à des paiements ponctuels au maître colonial, collectés à un taux fixe auprès de cultivateurs locataires qui n'avaient d'autre choix que de payer. Le système de sous-inféodation a marqué le passage de « l'impérialisme non régulé » à « l'impérialisme réglementé »<sup>xi</sup>.

Aujourd'hui, les fusions et acquisitions dans l'économie, poussées par la clameur du contrôle et de la consolidation fondés sur l'intelligence numérique, englobent « des couches de chercheurs de rente et d'intermédiaires, exploitant la dernière personne de la chaîne, la pauvre paysanne ou son équivalent, tout comme le colonisateur »<sup>xii</sup>.

Dans le secteur agricole par exemple, l'entrée d'Amazon dans la vente au détail de produits alimentaires par le biais de son acquisition de Whole Foods devrait conduire de nombreux agriculteurs à abandonner leur terre, en supprimant les paiements de produits agricoles<sup>xiii</sup>. Les sept principales fusions dans le secteur agricole en 2016<sup>xiv</sup> reflètent la consolidation de l'avantage du marché par les sociétés agricoles transnationales qui cherchent à contrôler plusieurs ensembles de données - des semences au sol et aux conditions météorologiques - pour construire des produits et services fondés sur l'analyse de la Big Data<sup>6</sup>.

#### **La « datafication » de l'agriculture met en péril la subsistance des agricultrices.**

Grâce au contrôle croissant de l'information agricole micro-locale, les entreprises peuvent proposer des intrants adaptés aux conditions hyper-locales, éliminant ainsi aisément les pratiques traditionnelles et créant des dépendances à l'agriculture contrôlée par les entreprises. Il est bien établi que lors du passage à une agriculture corporatisée, les agricultrices engagées dans une agriculture de subsistance perdent leur gagne-pain, soit parce que leurs exploitations sont trop petites pour être commercialement viables, soit parce que les pratiques agricoles provenant de l'extérieur ne font pas de place à leur savoir-faire traditionnel.

Les tactiques monopolistiques adoptées par les plateformes de commerce électronique américaines et chinoises pour dominer le marché représentent non seulement une menace majeure pour l'agriculture familiale, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME)<sup>xv</sup> et les coopératives, mais aussi pour la soutenabilité environnementale<sup>xvi</sup>, engendrant une crise des moyens de subsistance qui affecte de façon disproportionnée les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés, y compris les femmes confrontées à de multiples discriminations dans les pays du Sud<sup>xvii</sup>. Les personnes déplacées sont les plus susceptibles de se retrouver à occuper des emplois peu rémunérés du secteur des services dans les villes, tout comme la classe marginale des migrants<sup>xviii</sup>.

6 L'analyse de la Big Data est une méthode informatique permettant d'analyser des ensembles de données volumineux et variés (données comportementales individuelles et sociales, données provenant de périphériques IdO, images, etc.) et d'en tirer des conclusions pour aider les organisations à prendre des décisions commerciales éclairées. Cela implique des applications complexes comme les algorithmes statistiques, la modélisation prédictive et les analyses par simulation.

Les moyens de subsistance du tiers monde sont également menacés par l'infrastructure matérielle et technique qui sous-tend l'économie numérique - des microprocesseurs et câbles aux grappes de serveurs et même à l'électricité - fondée sur une exploitation insoutenable des ressources naturelles et des biens communs du Sud. La diminution de l'accès au fourrage, au carburant, à l'eau et aux autres ressources qui en résulte a des effets dévastateurs pour les groupes les plus marginalisés<sup>xix</sup>.

## 2.2 Le renversement des acquis en matière d'égalité des genres et les tendances vers la précarité

Un récent rapport du Forum Economique Mondial souligne que plus de 57% des emplois qui devraient être déplacés par l'automatisation numérique d'ici 2026 sont occupés par des femmes<sup>xx</sup>. Ce sont des emplois de niveau moyen, routiniers, cognitifs<sup>7</sup>, où les femmes dominent<sup>xxi</sup>. Les femmes occupent une très faible part des emplois dans les technologies de pointe (tâches non routinières et cognitives) qui sont demandées par l'économie numérique, où la croissance de l'emploi et l'augmentation des salaires réels sont beaucoup plus rapides<sup>xxii</sup>.

Bien que de nombreuses projections de l'avenir du travail reposent sur l'analyse des pays développés et des économies des BRICS<sup>xxiii</sup>, et malgré les limitations existantes des données et des prévisions, l'avenir de l'emploi des femmes de la quatrième révolution industrielle pourrait bien impliquer une inversion des gains en matière d'égalité des genres en termes de rémunération et de statut.

**L'automatisation numérique présage une inversion des gains en matière d'égalité des genres en termes de rémunération et de statut professionnel.**

Dans la restructuration économique généralisée de l'ère numérique, nous assistons à une reconfiguration radicale de la chaîne mondiale du travail. L'augmentation de la numérisation et de la plateformes du travail cognitif routinier a facilité la répartition du « micro-travail »<sup>8</sup> sur un marché du travail planétaire<sup>xxiv</sup>. Bien que le micro-travail ait souvent été présenté comme une solution à même de sortir les femmes et les jeunes de la pauvreté<sup>xxv</sup>, cette promesse ne s'est pas concrétisée. Les chercheurs sur le travail numérique ont souligné que les plateformes de micro-travaux entraînent les salaires dans une spirale descendante, le pouvoir de négociation des travailleurs se réduisant<sup>xxvi</sup>.

Il est également peu probable que la restructuration du travail ait un impact favorable sur les emplois dont les salaires sont suffisamment bas pour que l'automatisation ne soit pas rentable<sup>xxvii</sup>. Autrement dit, même si l'automatisation est susceptible d'entraîner un déplacement rapide de la main-d'œuvre vers des tâches manuelles routinières et des tâches cognitives routinières telles que la

---

7 Daron Acemoglu et David Autor suggèrent que tous les travaux peuvent être divisés selon une matrice binaire : cognitif versus manuel, routinier ou non. Selon eux, l'automatisation numérique remplacera le travail et les tâches routinières, qu'elles soient cognitives ou manuelles. Voir Acemoglu, D. et Autor, D. (2010), « Compétences, tâches et technologies: implications pour l'emploi et les gains », Série de documents de travail du NBER. Issu de <http://www.nber.org/papers/w16082.pdf>

8 Le micro-travail est la plus petite unité de travail de la chaîne d'assemblage virtuelle grâce à laquelle un projet particulier est décomposé en séries de tâches distinctes et réparti via Internet entre différents travailleurs situés à des emplacements distants.

collecte et le traitement de données, il est peu probable qu'elle réduise la pénibilité humaine des emplois subalternes fortement féminisés<sup>xxviii</sup>.

La numérisation est également perçue comme ayant un impact disproportionné sur le secteur informel, historiquement très féminisé<sup>xxix</sup>. Comme le soutiennent Pratap et Bose (2017), « Pour chaque nouvel emploi créé par la numérisation... (nous) ne réalisons peut-être pas que d'autres opportunités d'emploi disparaissent, car en premier lieu, la majorité se trouve dans le secteur informel et ne sont pas aisément visibles. Un resserrement du secteur informel ne se traduira pas réellement par des pertes d'« emploi » directes ; en effet, dans la plupart des cas, il n'y a pas d'« emploi » en tant que tel à perdre, mais des moyens de subsistance. Ce qui arriverait, c'est une compression constante des revenus, rendant la survie précaire<sup>xxx</sup> ».

Le déplacement de groupes locaux de femmes fournissant des services de restauration urbains, lorsque les commandes alimentaires se font de plus en plus en ligne, ou d'agricultrices marginales approvisionnant les marchés urbains, alors que des géants -tels qu'Amazon- s'approprient les chaînes de distribution au détail, aura probablement un impact considérable sur la survie des femmes que les chiffres ne sont pas susceptibles de capturer. Des études sur la corporatisation du commerce de détail agricole - par exemple, les efforts de Walmart pour contrôler les chaînes d'approvisionnement au Nicaragua - mettent en évidence des conséquences négatives sur la durabilité rurale, en contraste flagrant avec la littérature dominante sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement de la plupart des entreprises ont tendance à contredire leurs propres valeurs et missions en matière de RSE et, la plupart du temps, leurs initiatives sociales se situent souvent au niveau microéconomique alors que leurs pratiques commerciales, de travail ou même environnementales ont des impacts méso et macroéconomiques<sup>xxxi</sup>.

Avec la transition facilitée par l'intelligence artificielle (IA) vers l'Industrie 4.0, l'infrastructure numérique revêt un aspect primordial. Ainsi, le secteur manufacturier est en train d'être relocalisé<sup>9</sup> vers le monde développé<sup>xxxii</sup>.

**Dans l'économie structurée, la charge de travail des femmes en matière de prestation de soins (*care*) va probablement s'intensifier.**

L'automatisation des emplois dans le secteur manufacturier devrait également avoir un impact négatif sur les économies émergentes dont l'avantage concurrentiel en termes de coût de main-d'œuvre est rapidement érodé par la hausse des salaires. Le déplacement massif d'emplois induit par la technologie est imminent à un moment où l'État providence est globalement en recul et où la sécurité sociale est de plus en plus financiarisée. L'intensification de la charge de travail des femmes en matière de prestation de soins résultant de l'érosion des obligations de l'État ne peut que s'intensifier dans une économie de plateformes. Nous sommes peut-être « la première génération à pouvoir mettre fin à la pauvreté, la dernière qui puisse mettre fin au changement climatique »<sup>xxxiii</sup> et

---

9 La relocalisation fait référence à l'inversion de la délocalisation, processus par lequel les entreprises transfèrent les activités de production vers des lieux géographiques situés en dehors du pays d'origine afin de minimiser les coûts. La délocalisation a invariablement eu pour effet de déplacer les activités de production du monde développé vers les pays en développement, en tirant parti de l'avantage comparatif de la main-d'œuvre et des seuils plus faibles de conformité juridique. La relocalisation fait référence à la réinstallation des activités de production des pays en développement dans les centres industriels plus anciens des pays développés, dans un contexte où l'essor des technologies d'IA dans le secteur manufacturier nécessite une main-d'œuvre hautement qualifiée et une production intensive en capitale qui sont plus simples à gérer pour une entreprise depuis des pays développés.



peut-être la seule génération capable de faire face à l'érosion des droits humains de l'homme dans le cadre de la plateformes.

## 2.3 Le buzz insidieux sur le commerce numérique et les flux de données

Le commerce électronique est devenu un lieu clé de contestation dans les négociations commerciales. Les pays puissants dotés de marchés de commerce électronique matures poussent fortement pour une déréglementation complète du commerce numérique. Ils visent un agenda contraignant de commerce électronique qui libéralisera le régime actuel des droits de douane dans le commerce électronique transfrontalier, interdira les exigences de présence nationale aux entreprises transnationales, réduira la marge de manœuvre dont jouissent actuellement les États membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour introduire une réglementation supplémentaire sur les services numériques au-delà de ce qui a été convenu dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et encouragera des flux de données transfrontaliers sans restriction, décourageant fortement les mesures de localisation des données<sup>xxxiv</sup>.

Les partisans de cet agenda contraignant de commerce électronique soutiennent que ces mesures sont essentielles pour éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires qui empêchent l'intégration effective des MPME des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales. Cette intégration est supposée être particulièrement bénéfique pour les entreprises appartenant à des femmes, qui seraient désormais libres de saisir l'opportunité numérique pour surmonter les obstacles sexospécifiques à la participation au marché. Cependant, les éléments de preuve nous indiquent que même dans le meilleur des scénarios, la mise à niveau économique ne se traduit pas toujours par des gains de statut social<sup>xxxv</sup>.

**La plupart des femmes dans les pays en développement n'ont pas accès aux capacités techno-sociales nécessaires pour être compétitives dans un environnement numérique mondial.**

En outre, les efforts de mise à niveau peuvent en fait entraîner une inégalité accrue entre les travailleurs, saper l'organisation des travailleurs et entraîner le chômage de travailleurs issus des groupes vulnérables, affectant de manière disproportionnée les femmes marginalisées des pays en développement<sup>xxxvi</sup>. Les initiatives internationales visant à mettre des plateformes en ligne au service des femmes entrepreneurs dans les STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) ou des associations de femmes rurales semblent souvent adopter une approche simpliste. Elles négligent la nécessité de poursuivre les efforts de mise à niveau au fil du temps pour obtenir un impact à long terme sur le marché du travail, échouant à créer un impact allant au-delà des bénéficiaires directs de ces initiatives.

La rhétorique dominante entourant le commerce électronique doit être déconstruite pour révéler ses profondes motivations néolibérales. Il y a deux hypothèses ici : premièrement, que faire d'une femme une entrepreneure est bon pour elle et pour l'économie et deuxièmement, que nous vivons dans un monde plat et connecté où chacun est libre de participer en ligne. Dans la pratique cependant, la plupart des femmes des pays en développement n'ont pas accès aux capacités techno-sociales nécessaires pour être compétitives dans un environnement numérique mondial. En outre, la valorisation du « travail flexible » et du « travail à domicile » pour les femmes dans l'économie

numérique non seulement occulte la fracture réelle en termes de capacités techno-sociales, mais peut également saper les gains durement acquis pour la participation égale des femmes au travail, repoussant les femmes dans une sphère hautement individualisée avec des divisions de rôles sexospécifiques rigides<sup>xxxvii</sup>.

L'agenda du commerce électronique défendu par les puissants pays développés finira aussi par renforcer les termes inégaux de l'échange qui ont poussé les pays du Sud à la périphérie de l'économie mondiale. Si leur capacité à utiliser les régimes tarifaires et autres outils réglementaires pour protéger les secteurs naissants de l'économie nationale est supprimée, les pays en développement seront réduits à des lieux de décharge de biens et de services de pays puissants. Ils n'auront aucune marge de manœuvre pour s'engager dans des stratégies de « rattrapage numérique » à même de renforcer leur souveraineté économique<sup>xxxviii</sup>. Une réglementation créative est essentielle pour créer un environnement favorable permettant aux femmes de MPME de trouver une place dans le commerce électronique. Grâce au discours sur la libre circulation des données, les pays développés et leurs plateformes géantes ont conquis les marchés mondiaux, recueillant des informations sur les consommateurs pour créer une intelligence numérique inestimable. L'intelligence fondée sur les données est le nouveau facteur de production. Les pays en développement qui n'ont pas l'infrastructure numérique nécessaire pour exploiter les données et les transformer en intelligence seront probablement cantonnés aux segments à faible valeur de l'économie, avec un faible pouvoir de négociation vis-à-vis des grandes plateformes.

**Les pays développés désireux d'élargir les marchés du commerce électronique détournent l'agenda de participation économique des femmes.**

Une vigilance considérable est requise pour éviter la cooptation de la participation économique des femmes par les pays développés et leurs entreprises à travers la promotion de nouvelles règles commerciales. Par exemple, en décembre 2017, lors de la onzième conférence ministérielle, 119 des 164 membres de l'OMC ont voté en faveur de l'adoption de la déclaration conjointe non contraignante de Buenos Aires sur les femmes et le commerce, qui prévoit un cadre d'action collaboratif au sein de l'OMC pour lever les obstacles à l'autonomisation économique des femmes et à leur participation au commerce. L'une des principales dispositions de cette déclaration résidait dans la promotion de dialogues / séminaires entre les membres pour échanger des enseignements sur la promotion de la participation des MPME détenues par des femmes aux chaînes de valeur mondiales. Reconnaissant que cette disposition constituait clairement une tentative de ressusciter le programme discrédité sur les règles contraignantes en matière de commerce électronique que le groupe des Amis du commerce électronique - dirigé par les États-Unis, le Japon, le Canada et l'Union européenne (UE) - avait soutenu sans succès lors de la onzième CM, les militantes des droits des femmes ont rejeté la Déclaration, la qualifiant de « lavage rose » et affirmant qu'elle « risquait d'aggraver les inégalités »<sup>xxxix</sup>.

## **2.4 L'extractivisme des données comme une route vers la colonisation des corps**

Le lien réseau-données a jusqu'à présent été le moteur d'une nouvelle phase de la mondialisation financière, qui a utilisé les technologies numériques au profit d'un régime d'extraction brutale<sup>xl</sup> fondé sur des lignes de fracture raciales et sexistes. Les nouvelles innovations basées sur les

données, telles que les « fintech »<sup>10</sup>, censées faciliter l'accès des femmes aux banques et au crédit, sont en train de devenir rapidement le prochain instrument de prédation du capital<sup>xli</sup>, qui prospère souvent dans un cadre peu régulé. Les partenariats « Big Data pour le développement » risquent de ne contribuer que faiblement au renforcement de l'économie locale, en renforçant la dépendance et en violant les droits des plus pauvres et des plus marginalisés. Les projets utilisant des enregistrements d'appels téléphoniques pour traquer les migrations<sup>xlii</sup> ou les implants contraceptifs à puce intelligente, proposés par la Fondation Bill et Melinda Gates<sup>xliii</sup>, éludent commodément la question de l'éthique des données. Les discours célébrant l'IA occultent aussi l'exploitation du corps des femmes par les Big Tech et l'absence de cadres de gouvernance appropriés à cet égard, examinés ci-dessous.

**Les discours célébrant l'IA occultent aussi l'exploitation du corps des femmes par les Big Tech.**

## 2.5 Le déficit démocratique dans l'élaboration des normes internationales

Sur le terrain discursif du numérique, les entreprises perpétuent activement la rhétorique selon laquelle « la non-gouvernance est une bonne gouvernance ». Tandis que cet état de choses évolue lentement, l'économie politique d'Internet empêche l'établissement de normes internationales, perpétuant ainsi un déficit de gouvernance mondiale savamment orchestré. Les pays développés, ainsi que leurs groupes économiques et leurs entreprises, souhaitent préserver leur emprise sur l'écosystème numérique et sont peu disposés à renoncer à leur contrôle. Le Groupe de travail sur la coopération renforcée (WGEC portant sur les politiques publiques internationales relatives à Internet) qui était chargé d'élaborer des propositions institutionnelles pour une gouvernance mondiale appropriée d'Internet<sup>xliv</sup> a été dissous après deux années de tentatives infructueuses pour parvenir à un consensus, divisé selon des lignes idéologiques sur le rôle des gouvernements dans les politiques numériques mondiales.

Les pays développés ont également cherché à contourner l'arène mondiale en poursuivant l'élaboration de règles plurilatérales en matière de commerce numérique, en dehors de l'OMC. Dans les processus d'évaluation des Objectifs de Développement Durable (ODD), le langage concernant les « TIC pour les droits des femmes » est réduit à « l'accès », un techno-solutionnisme simpliste qui ne peut pas parvenir à l'autonomisation des femmes. L'accès aux TIC se mesure à la proportion d'individus possédant un téléphone mobile par sexe (indicateur 5. B.1 de l'ODD), qui peut difficilement capter les divisions en matière de capacité numérique.

**Les régimes juridiques de gouvernance des données ignorent les préoccupations relatives à la souveraineté des données.**

---

10 Au sens le plus large, les fintech font référence aux technologies financières utilisées par les institutions financières pour gérer l'arrière-plan de leurs activités. Mais de plus en plus, le terme fintech est utilisé comme un raccourci pour les services de paiement et de crédit basés sur des applications ou des plateformes en rupture avec les idées conventionnelles sur les services bancaires et financiers.

Les régimes juridiques de gouvernance des données ont tendance à opter pour une approche individualiste étroite qui se concentre uniquement sur la protection des données personnelles. Ils sont très silencieux sur le droit collectif aux données, c'est-à-dire sur la protection fondamentale dont doivent bénéficier les communautés pour déterminer quelles données seront collectées à leur sujet et comment ces données seront utilisées pour leur propre développement. La définition des droits relatifs aux données, essentiellement limitée à la vie privée, laisse de côté le droit des communautés et des pays du Sud à la souveraineté des données, qui constitue la voie du développement économique au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les leaders du secteur, tels que Google, ont proposé de nouveaux principes pour les technologies de l'IA en réponse aux craintes des employés concernant leur abus<sup>xlv</sup>. Toutefois, ces modalités d'auto-gouvernance des Big Tech éludent les questions relatives à la reddition des comptes dans un secteur connu pour sa collision active avec le pouvoir de l'État. L'absence de cadre international contraignant en ce qui concerne Internet et l'IA pose également un sérieux défi à la justice sociale et à l'égalité des genres. L'incursion de l'IA dans tous les aspects de la vie sociétale suggère qu'elle peut se reproduire et renforcer les préjugés sexistes. Et ceci pas seulement sous la forme d'assistants numériques manifestement sexistes qui renforcent le trope de la femme soumise<sup>xlvi</sup>. Comme nous l'avons vu, une nouvelle logique économique introduite par l'intermédiaire de l'IA est sur le point d'annuler les acquis relatifs à la participation des femmes dans la sphère économique.

### 3. Le nouvel agenda pour l'égalité des genres

#### 3.1 Cadres juridiques et institutionnels pour les droits des femmes dans l'économie des plateformes

L'économie numérique doit être repensée pour réorganiser les mécanismes juridico-institutionnels aux niveaux national et infranational afin de protéger et de promouvoir les droits humains, de l'homme et particulièrement les droits des femmes à la participation économique, à la sécurité des moyens de subsistance et au bien-être. Les politiques et les lois sur la sécurité sociale, le travail décent, les salaires, la négociation collective, les moyens de subsistance, les opportunités de formation, les infrastructures de soins, l'éducation des femmes, la santé et l'autonomisation économique doivent répondre aux opportunités et aux menaces à l'égalité des genres comportées par la nouvelle économie.

**L'économie numérique nécessite de nouveaux mécanismes juridiques et institutionnels pour protéger et promouvoir le droit des femmes à la participation économique, à la sécurité des moyens de subsistance et au bien-être.**

Compte tenu des effets immédiats et à court terme de l'automatisation, des programmes d'aide sociale et d'emploi spécifiquement destinés aux femmes dans les secteurs informels et à forte intensité de main-d'œuvre sont nécessaires. Cela devrait également inclure des programmes ciblant les agricultrices et les femmes autochtones dont les écosystèmes sont menacés.

Les politiques en matière d'IA et d'automatisation doivent contribuer à réduire la pénibilité et être adaptées aux conditions locales, en favorisant l'employabilité et la sécurité des salaires. Les politiques d'infrastructure numérique doivent assurer l'approvisionnement en biens publics

numériques susceptible de permettre une croissance économique équitable dans tous les secteurs et encourager le coopératisme et les entreprises de plateformes locales de groupes de femmes.

### **3.2 Cadres alternatifs de gouvernance des données pour contrer les modèles extractivistes**

Les modèles de gouvernance des données<sup>11</sup> sortant de la logique des marchés de données peuvent renforcer l'idée selon laquelle les données sont un bien public. Conçus d'un point de vue de féministe du Sud, ces modèles « doivent correspondre à l'espoir et à l'indignation des femmes les plus marginalisées et des minorités sexuelles, en mettant les données au service d'une nouvelle intelligence civique qui privilégie leur autonomie et leur autodétermination dans tous les domaines de l'existence. Les cadres institutionnels correspondant à cet impératif doivent promouvoir activement les conditions permettant des applications non commerciales de la connectivité, la promotion de l'action politique et technologique des femmes, la citoyenneté et l'association et la multiplication de mini-publics capables de gérer leurs propres données dans l'intérêt général »<sup>xlvii</sup>. L'idée d'une infrastructure de données locale<sup>12</sup> qui favorise l'intérêt public ne peut être complète sans un imaginaire politique sur les données ouvertes, le partage obligatoire des données (ensembles de données agrégées et anonymisées) collectées par les entreprises avec les administrations locales, de nouvelles techniques de collecte de données publiques, etc. En tant que ressource publique basée sur des biens communs, ces ensembles de données peuvent devenir la base de l'intelligence numérique, fournissant aux institutions les moyens de rendre des comptes aux citoyens. Par exemple, une telle intelligence peut servir de base à des transports publics fiables et sûrs dans les zones reculées ou à des services de santé proactifs susceptibles de favoriser l'autonomisation des femmes.

### **3.3 Surmonter le déficit démocratique dans l'élaboration des normes de l'économie numérique mondiale**

Un cadre mondial de gouvernance des données imprégné d'une perspective de droits est aujourd'hui nécessaire. En plus d'inclure les droits individuels à la vie privée et à la protection des données, ce cadre doit reconnaître et affirmer les données comme une ressource clé et l'intelligence numérique comme un fondement de valeur publique bénéficiant aux femmes marginalisées dans toutes les sphères de la vie. Lorsque de tels efforts pour générer de la valeur publique à partir des données impliquent des partenariats public-privé-communauté, ces partenariats doivent s'appuyer sur des mesures de transparence et de responsabilisation solides. Les régimes de gouvernance des données doivent être attentifs aux caprices des marchés financiers et à leur nouveau rôle dans l'économie des plateformes.

---

11 Il y a trois aspects clés de la gouvernance des données que chaque pays doit aborder par le biais de mesures législatives et politiques : (1) protection des données personnelles et droit à la vie privée, (2) création d'une stratégie nationale de données pour l'innovation numérique nationale et (3) régulation des flux de données transfrontaliers pour empêcher que les intérêts stratégiques et économiques ne soient compromis par les entreprises de plateforme pratiquant l'extractivisme de données.

12 L'infrastructure de données fait référence à des bases de données sectorielles contenant des ensembles de données clés sur le comportement et générés par l'IdO concernant un secteur (comme l'agriculture, la santé ou l'éducation) accessibles pour la création de solutions d'intelligence numérique innovantes. Une telle infrastructure doit établir un équilibre efficace entre le droit individuel à la vie privée et l'objectif d'intérêt public consistant à déployer des technologies numériques pour le développement et l'autonomisation des citoyens.



## **Il est urgent de définir un contrat social mondial pour prévenir les violations des droits fondamentaux des femmes dans l'économie des données.**

Il est urgent de définir un contrat social mondial pour répondre aux défis de gouvernance posés par l'économie numérique. Le pouvoir débridé des sociétés transnationales résultant de leur contrôle sur le marché des plateformes et / ou des solutions d'intelligence numérique dans des secteurs clés doit être diminué. La communauté internationale a reconnu qu'il fallait un traité international contraignant les sociétés transnationales en matière de droits humains de l'homme et particulièrement les et de droits fondamentaux des femmes. Le tout premier projet définit les « victimes » comme les « personnes qui, individuellement ou collectivement, sont présumées avoir subi un préjudice, y compris une blessure physique ou mentale, une souffrance émotionnelle, une perte économique ou une atteinte substantielle à leurs droits humains, y compris les droits environnementaux, par des actes ou des omissions dans le cadre d'activités commerciales à caractère transnational »<sup>xlviii</sup>.

Le premier projet d'instrument juridiquement contraignant stipule que les futurs accords commerciaux ou d'investissement ne doivent pas violer ce traité contraignant. Toutefois, le rythme des négociations menées sous l'égide des Nations Unies risque d'entraver l'exécution des DESC dans de nombreux pays à court terme. Les changements structurels de l'économie liés à la plateformeisation doivent être reflétés dans les futures versions pour aider à comprendre comment les sociétés transnationales et les activités commerciales de l'économie numérique ainsi que leur association avec les démocraties illibérales ou les régimes autoritaires peuvent compromettre le respect des droits humains de l'homme de différentes façons.

Le déficit démocratique de la gouvernance mondiale du commerce numérique nécessite également une intervention urgente. Actuellement, les regroupements plurilatéraux à l'OMC (tels que le Groupe des amis du commerce électronique) ou les accords de libre-échange régionaux (tels que le Partenariat transpacifique et le Partenariat économique régional complet) définissent les termes du commerce numérique de manière manifestement antidémocratique. La rhétorique dans ces espaces privilégie les intérêts des pays développés et de leurs STN, tout en ignorant les questions de souveraineté économique et de droit au développement des populations des pays du Sud. Afin d'éviter les effets négatifs probables sur les femmes marginalisées de politiques par défaut découlant de la géopolitique du commerce numérique, les pays en développement et leur société civile devront élaborer des agendas progressistes pour l'économie mondiale du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Le développement des technologies d'IA doit s'appuyer sur un code d'éthique mondial contraignant qui empêche leur déploiement à des fins contraires au droit international et aux obligations contraignantes en matière de droits humains de l'homme. Nous avons également besoin de conseils d'éthique au niveau national qui se concentreront spécifiquement sur le traitement des plaintes relatives à toutes les formes de préjugés culturels, y compris les préjugés sexistes, et sur l'audit des nouvelles technologies d'IA entrant dans les systèmes de marché et de gouvernance.

**Le déficit démocratique de gouvernance mondiale du commerce numérique doit être surmonté pour garantir la souveraineté économique et le droit au développement des femmes marginalisées dans les pays du Sud.**

## 4. Note de fin : vers une vision féministe de la justice numérique

À travers un récit techno-solutionniste sur les TIC, l'économie numérique émergente a perpétué un héritage d'égalité des genres dépolitisé. Le discours familier sur l'entrepreneuriat individuel comme réponse à la crise systémique et une focalisation malheureuse des activistes de l'égalité des genres sur les libertés numériques ont masqué les interconnexions nécessaires entre droits civils, politiques et droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Cela a créé un vide politique dans les organisations, les discours, les politiques et les institutions internationales qui prônent l'égalité des genres et une nouvelle ère du féminisme<sup>xlix</sup>. Un nouveau cadre qui explique comment les structures et les menaces du techno-solutionnisme néolibéral ont un impact sur l'action et le bien-être de la majorité des femmes dans les pays du Sud est urgemment requis. Les initiatives gouvernementales ouvertes, dans lesquelles certains pays en développement ouvrent la voie, montrent que la transparence et la reddition des comptes ne relèvent pas du budget ou du développement économique, mais de la démocratie, de la volonté politique et de l'autonomisation de la société civile<sup>l</sup>. Le domaine des droits numériques doit prendre en compte les perspectives féministes marginales - sur les moyens de subsistance et les écosystèmes naturels, le commerce et le développement, la santé et les droits génésiques et sexuels, la justice mondiale et l'autonomie locale - afin que les cadres institutionnels émergents soient adaptés à l'égalité des genres dans un contexte post-humain<sup>li</sup> et cohérent avec les obligations des États en matière de droits humains (ainsi que les STN, dans un avenir proche).

- i Pan, L. & Woelderren, S. (2017) “ Platforms: bigger, faster, stronger”, ING. Issu de <https://www.ingwb.com/media/1985605/platform-foundations-report-20170706.pdf>
- ii Iansiti, M. & Lakhani, K. R. (2017), “ Managing our hub economy.”, Harvard Business Review. Issu de <https://hbr.org/2017/09/managing-our-hub-economy>
- iii Morozov, E. (28 janvier 2018), “Will tech giants move on from the Internet, now we’ve all been harvested?”, *The Guardian*. Issu de <https://www.theguardian.com/technology/2018/jan/28/morozov-artificial-intelligence-data-technology-online>
- iv Pour Amazon, la plus grande source de profit n’est pas le commerce de détail en ligne, mais les solutions d’intelligence numérique de sa filiale Amazon Web Services qui a vocation à permettre à l’entreprise d’intégrer verticalement tous les aspects de la consommation, dans tous les secteurs de l’économie.
- v Chanchani, M. (2018), “Alibaba, Tencent, Softbank corner Amazon and Uber to become the biggest allies of India’s digital entrepreneurs”, *The Economic Times*. Issu de <https://economictimes.indiatimes.com/small-biz/startups/features/alibaba-tencent-softbank-corner-amazon-and-uber-to-become-the-biggest-allies-of-indias-digitalentrepreneurs/articleshow/62371736.cms>
- vi Massoudi, A., Inagaki, K., et Lewis, L. (2018), « Soft Bank: Inside the Wild West \$ 100 bn Fund shaking up the tech world”, *Financial Times*. Issu de <https://www.ft.com/content/71ad7cda-6ef4-11e8-92d3-6c13e5c92914>
- vii Singh, P.J. (2017), “Developing countries in the emerging global digital order”. Issu de <http://www.itforchange.net/sites/default/files/Developing-Countries-in-the-Emerging-Global-Digital-Order.pdf>
- viii IT for Change. (2017), “ Draft input text for UN treaty on TNCs and human rights”. Issu de <https://www.itforchange.net/draft-treaty-on-transnational-corporations-and-human-rights>
- ix Considérons par exemple le projet chinois MediaBrain – une collaboration entre AliBaba et l’agence de presse étatique chinoise pour créer un œil numérique qui voit tout qui puisse potentiellement accéder aux données collectées par de nombreuses caméras de surveillance, des équipements de l’IdO, des caméras embarquées, des stations de surveillance de la pollution atmosphérique et des dispositifs portables personnels pour trouver des prospects, rassembler des informations, éditer, distribuer et enfin, analyser les retours.
- x Hildyard, N. (2018), “ Why now? Structural drivers behind PPPs and mega corridor projects”, présentation à la réunion “Challenging the ‘Billions to Trillions’ Model of Financing Development”, organisée par le Center of Concern, SID, Eurodad et la Fondation Heinrich Böll, juillet 2018.
- xi Sharma, P. (n.d.), “Top 3 land tenure systems during the British rule in India”. Issu de <http://www.historydiscussion.net/history-of-india/economic-history/top-3-land-tenure-systems-during-the-british-rule-in-india/5977>
- xii Gurumurthy, A. (à paraître), “ Digital globality, in digital economies at global margins”, édité par Mark Graham, MIT Press.
- xiii Roberts, W. (19 juin 2017), “ Amazon’s move on whole foods is primal, more than “disruptive””. [post de blog]. Issu de <https://medium.com/@wayneroberts/why-amazon-should-not-be-allowed-to-take-over-the-whole-food-industry-2524e792671>
- xiv ETC Group, (2018), “ The Monsanto–Bayer tie-up is just one of seven – Mega-mergers and big data domination threaten seeds, food security” (15 septembre 2016). Issu de <http://www.etcgroup.org/content/monsanto-bayer-tie-just-one-seven-mega-mergers-and-big-data-domination-threaten-seeds-food>
- xv James, D. (2017), “Twelve reasons to oppose rules on digital commerce in the WTO”, *Huffington post*. Issu de [https://www.huffingtonpost.com/entry/twelve-reasons-to-oppose-rules-on-digital-commerce-us\\_5915db61e4b0bd90f8e6a48a](https://www.huffingtonpost.com/entry/twelve-reasons-to-oppose-rules-on-digital-commerce-us_5915db61e4b0bd90f8e6a48a)
- xvi Koh, H., Shah, V., Fernandez, H., Hicks, R. & Cheam, J. (4 décembre 2017), “How e-commerce is changing us and our planet”. Issu de <http://www.eco-business.com/news/how-e-commerce-is-changing-us-and-our-planet/>
- xvii Gurumurthy, A. & Chami, N. (mai 2017), “A feminist action framework on development and digital technologies”, [document de discussion]. Issu de <https://www.apc.org/sites/default/files/FeministActionFrameworkOnDevelopmentAndDigitalTechnologies.pdf>
- xviii Azim Premji University. (5 octobre 2017). Adair Turner – capitalism and robots. ‘Resurrecting the Public’ Cycle de conférences [fichier vidéo]. Issu de <https://www.youtube.com/watch?v=Dgf8K244j1o>
- xix Federici, S. (n.d.). Feminism and the politics of the commons. Retrieved from <http://wealthofthecommons.org/essay/feminism-and-politics-commons>
- xx Martinson, J. (21 janvier 2018), “Technology will widen pay gap and hit women hardest – Davos report”, *The Guardian*. Issu de <https://www.theguardian.com/inequality/2018/jan/21/technology-widen-pay-gap-hit-womens-jobs-hardest-davos-report>
- xxi Les recherches menées par le Forum économique mondial indiquent que les femmes sont confrontées à cinq emplois perdus pour chaque emploi gagné, contre trois emplois perdus pour un emploi chez les hommes.
- xxii Middleton, C. (1<sup>er</sup> juin 2018), “Robots & AI creating more jobs in Asia than they destroy”. Issu de <https://internetofbusiness.com/robots-ai-creating-more-jobs-in-asia-than-they-destroy-report/>
- xxiii Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.
- xxiv Graham, M. (29 janvier 2018), “The rise of the planetary labor market – and what it means for the future of work”, *New Statesman*. Issu de <http://tech.newstatesman.com/guest-opinion/planetary-labour-market>

- xxv Janah, L. (n.d.), “Microwork – dignified digital work for women, youth & refugees”. Issu de <https://www.changemakers.com/technologywomen/entries/microwork-dignified-digital-work-women-youth-refugees>
- xxvi Graham, M. (29 janvier 2018). op.cit.
- xxvii Azim Premji University. (5 octobre 2017). op.cit.
- xxviii Saxer, M. (2017), “The future of work in Asia – how can India create livelihoods in the digital age?”. Issu de [library.fes.de/pdf-files/bueros/indien/13226.pdf](http://library.fes.de/pdf-files/bueros/indien/13226.pdf)
- xxix Dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, une proportion plus élevée de femmes occupe un emploi informel que les hommes. En Afrique, 89,7% des femmes employées occupent un emploi informel. OIT, (2018), “Women and men in the informal economy: a statistical picture” (troisième édition) / Bureau International du Travail – Genève : BIT, 2018. Issu de [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_626831.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf)
- xxx The Research Unit for Political Economy ( R. U. P. E.). (2017). Aspects of India’s economy. (juin 2017). Issu de <http://www.rupe-india.org/68/gulffour.html>
- xxxi Elder, S. D., & Dauvergne, P. (2015), “ Farming for Walmart: the politics of corporate control and responsibility in the global south”, *The Journal of Peasant Studies*, 42:5, 1029-1046, DOI: 10.1080/03066150.2015.1043275, <https://doi.org/10.1080/03066150.2015.1043275>
- xxxii Saxer, M. (2017), “The future of work in Asia: How can India create livelihoods in the digital age?”. Issu de <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/indien/13226.pdf>
- xxxiii Secrétaire général de l’ONU (2015) Ban Ki Moon, « Nous sommes la première génération à pouvoir mettre un terme à la pauvreté, la dernière qui puisse mettre fin au changement climatique », a souligné le Secrétaire général lors d’une cérémonie universitaire, communiqué de presse, Belgique 28 mai, <https://www.un.org/press/en/2015/sgsm16800.doc.htm>
- xxxiv James, D. (2017). op. cit.
- xxxv Barrientos, S.; G. Gereffi et A. Rossi (2010), “Economic and social upgrading in global production networks: Developing a framework for analysis.”, juillet 2010. Capturing the Gains Working Paper 3. et Milberg, W. et D. Winkler (2011): “Economic and social upgrading in global production networks: Problems of theory and measurement”. *International Labour Review*, 150(3-4)
- xxxvi Barrientos et al. (2010), op. cit.
- xxxvii Scasserra, S. (2018)., “E-commerce, future of labor and the gender gap”, Document de travail [https://www.global-labour-university.org/fileadmin/GLU\\_conference\\_2018/abstracts/4.3/112\\_Sofia\\_Scasserra\\_GLU\\_Conference\\_2018\\_Brazil.pdf](https://www.global-labour-university.org/fileadmin/GLU_conference_2018/abstracts/4.3/112_Sofia_Scasserra_GLU_Conference_2018_Brazil.pdf)
- xxxviii “Digital trade and industrialization: perspectives from the south” (mars 2018). Messages clé de l’atelier tenu à Colombo, Sri Lanka. Issu de [http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/gdsecidc20180308\\_Key%20Messages%20of%20the%20Meeting.pdf](http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/gdsecidc20180308_Key%20Messages%20of%20the%20Meeting.pdf)
- xxxix Conférence ministérielle de l’OMC à Buenos Aires (2017). Déclaration de l’OMC sur le commerce et l’autonomisation économique des femmes. Issu de [https://www.wto.org/english/thewto\\_e/minist\\_e/mc11\\_e/genderdeclarationmc11\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/mc11_e/genderdeclarationmc11_e.pdf)
- xl Sassen, S. (2017), “Predatory formations dressed in Wall Street suits and algorithmic math”, *Science, Technology & Society*, 22:1 (2017): 1–15. Issu de <http://saskiasassen.com/PDFs/publications/Predatory-formations.pdf>
- xli Lazarus, D. (16 juin 2017), “ Pricey ‘fintech’ lenders put the squeeze on cash-strapped small businesses”, *Los Angeles Times*. Issu de <http://www.latimes.com/business/lazarus/la-fi-lazarus-small-business-loans-20170616-story.html>
- xlii Taylor, L., Floridi, L., & Sloot, B. (Eds.). (2017), “Group privacy new challenges of data technologies”, *Philosophical Study Series*, vol. 126, pp 1-237. Springer. Issu de <https://linnettaylor.files.wordpress.com/2017/01/groupprivacy.pdf>
- xliii Arrow for Change (2017), “Sexuality, SRHR and the Internet”, Issu de <http://arrow.org.my/publication/arrow-change-sexuality-srhr-internet/>
- xliv IT for Change était l’un des membres de ce groupe de travail multipartite. L’incapacité à produire un rapport reflète les fissures au sein du groupe concernant le rôle respectif du gouvernement et du secteur privé dans le processus d’élaboration des politiques.
- xlv Coldewey, D. (8 juin 2018), “Google’s new ‘AI principles’ forbid its use in weapons and human rights violations”. Issu de <https://techcrunch.com/2018/06/07/googles-new-ai-principles-forbid-its-use-in-weapons-and-human-rights-violations/>
- xlvi Saran, S., & Srikumar, M. (16 avril 2018), “AI has a gender problem. Here’s what to do about it”. Issu de <https://www.weforum.org/agenda/2018/04/ai-has-a-gender-problem-heres-what-to-do-about-it/>
- xlvii Gurumurthy, A., & Chami, N. (31 mai 2016), “Data: the new four-letter word for feminism”. Issu de <https://www.genderit.org/articles/data-new-four-letter-word-feminism>
- xlviii NU (2018) Legally Binding Instrument to Regulate, In International Human Rights Law, The Activities of Transnational Corporations and Other Business Enterprises, Zero Draft 16.7.2018, <https://www.ohchr.org/documents/hrbodies/hrcouncil/wgtranscorp/session3/draftlbi.pdf>

- xlix Gurumurthy, A. (mai 2017), “A history of feminist engagement with development and digital technologies”. [Document de discussion]. Issu de <https://www.apc.org/sites/default/files/HistoryOfFeministEngagementWithDevelopmentAndDigitalTechnologies.pdf>
- l Voir les principes de la charte Open Data de la Web Foundation (2018). Open Data Barometer: Global Report (quatrième édition). Issu de <http://opendatabarometer.org/doc/4thEdition/ODB-4thEdition-GlobalReport.pdf>
- li Le post-humanisme est un ensemble d'approches philosophiques et théoriques émergentes pour comprendre la redéfinition du sujet humain façonnée par les développements du XXI<sup>ème</sup> siècle dans les domaines technologique et biologique.

## Annexe : Liste des abréviations

AGCS	Accord général sur le commerce des services
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (bloc économique)
CM	Conférence Ministérielle
DESC	Droits Economiques, Sociaux et Culturels
IA	Intelligence Artificielle
IdO	Internet des Objets
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PIB	Produit Intérieur Brut
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
STIM	Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
STN	Sociétés Transnationales
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
USA	Etats-Unis
USD	Dollars américains